

Dr Florence Cristiani, dans le nouveau laboratoire du centre de fertilité.

CHRISTIAN BUFFA

MARIE STOUVENOT

mstouvenot@corsematin.com

Huit personnes ont déjà pris rendez-vous pour entreprendre une procréation médicalement assistée (PMA) dans le premier centre de fertilité de Corse. Alors que le projet était en gestation depuis déjà plusieurs années, hier, la structure de 300 mètres carrés a officiellement été inaugurée au centre hospitalier de Bastia. Ce centre sera entièrement dédié à l'accompagnement des personnes souffrant d'infertilité.

Au sein de ce centre, opérationnel dès le 16 septembre prochain, la première ponction est déjà programmée. « Une grande fierté, des mots même de Christophe Arnould, directeur de l'hôpital de Bastia. C'est aujourd'hui l'aboutissement d'un projet très complexe. »

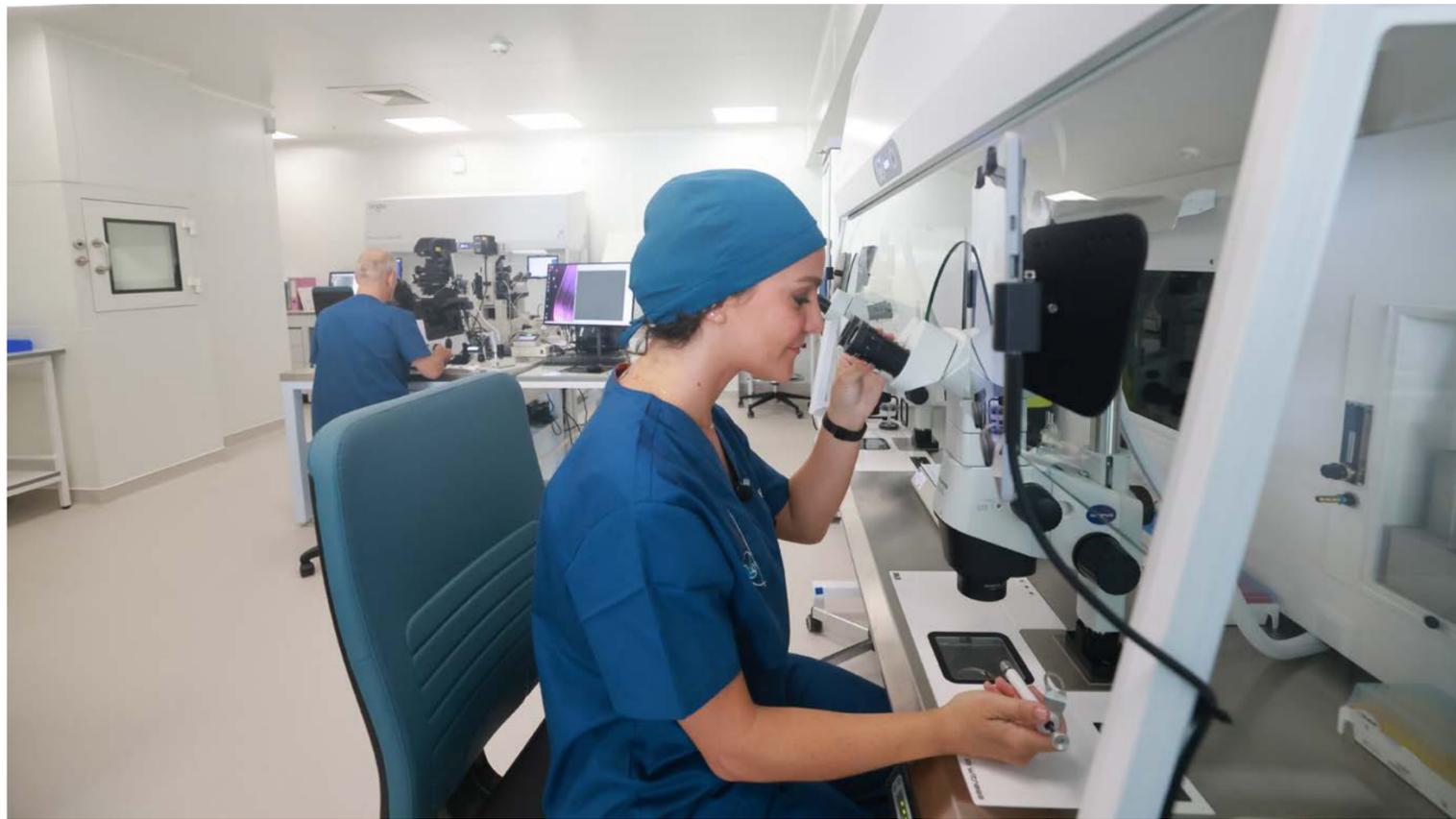
Initié en 2017 par l'équipe du centre hospitalier d'Ajaccio, il avait été abandonné une année plus tard car jugé « non réalisable ». Mais en 2021, le laboratoire Vialle, en partenariat avec l'hôpital de Bastia, décide d'effectuer une nouvelle demande. L'accord de l'Agence régionale de santé est donné l'année suivante et les travaux débutent le 3 septembre 2023. Jusqu'à présent, la Corse était la seule région de France métropolitaine à ne pas être dotée d'une telle structure.

Uniquement destiné aux couples

Dans ce tout nouveau centre de fertilité, les patients pourront recourir à des fécondations in vitro (FIV), à des injections intracytoplasmiques



Dr Pierre Boyer, biologiste au centre de fertilité de Corse.



Bastia inaugure le premier centre de PMA de Corse

Cette structure unique, qui viendra en aide aux personnes souffrant d'infertilité, a été inaugurée hier en fin de journée à l'hôpital de Bastia. L'intégralité de la prise en charge pourra désormais se faire sur l'île.

mique de spermatozoïdes (ICSI), des transferts d'embryons et des inséminations. Ils auront aussi la possibilité de préserver des gamètes, notamment pour raisons médicales : cancers, endométriose, etc. « Le centre ne pratique pas l'activité de dons [utile notamment dans le cadre d'une PMA pour femme célibataire ou couples de femmes, ndlr], indique le docteur Laure Bernard, gynécologue et coordinatrice du centre. Cependant, nous organiserons des consultations dédiées à ces patients pour les éclairer et les orienter dans leurs parcours. »

Concrètement, pour accéder aux services du centre, trois solutions. La première consiste à se rendre directement sur place et à effectuer un suivi en présentiel. La deuxième en une prise de rendez-vous chez un médecin libéral affilié au réseau du centre. Pour l'instant, deux gynécologues en sont membres : un à Ajaccio et

« Désormais, les patients n'auront plus besoin de se rendre sur le Continent. Il n'y aura plus cette problématique des transports »

un exerçant à Bastia et Porto-Vecchio.

La troisième option : la téléconsultation directement auprès du secrétariat*. « L'idée est de simplifier la prise en charge et d'améliorer le vécu du parcours de PMA, complète le docteur Laure Bernard. Désormais, les patients n'auront plus besoin de se rendre sur le Continent, donc il n'y aura plus cette problématique des transports. » Les manipulations biologiques seront réalisées dans une aile dédiée, d'une surface de 100 mètres carrés.

Privilégier le transfert embryonnaire unique

Le centre est issu d'un partenariat public/privé entre le centre hospitalier de Bastia et le laboratoire de biologie médicale Vialle. « Nous avons la chance de disposer de matériel de dernière génération, souligne le docteur Florence Cristiani pendant la visite des instal-

lations. Nous avons également mis en place un système d'identitovigilance à toutes les étapes. Il permet d'assurer parfaitement l'identité des patients sur tous les supports contenant les gamètes et embryons. » Le transfert embryonnaire unique sera d'ailleurs privilégié afin d'éviter aux couples les difficultés liées aux grossesses multiples. « C'est toujours la santé de l'enfant qui prime, insiste le docteur Pierre Boyer, également biologiste. Dans le cas d'une grossesse gémellaire par exemple, il peut y avoir des complications dès la gestation. Nous ne souhaitons pas favoriser ce type de grossesse, d'autant qu'il y a aussi des risques pour la mère. »

Les services de l'hôpital indiquent que l'activité du centre est estimée à 200 patients, « soit 350 à 400 tentatives en fin de montée de charge », ce qui devrait être atteint d'ici deux ans.

* 04 95 59 14 28.

1,37

c'est le nombre d'enfant par femme en moyenne, en Corse, en 2022, selon les données de l'Institut national de la statistique des études économiques (Insee). C'est le taux de fécondité le plus faible de France.

17,5 %

c'est la part d'adultes, dans le monde, à connaître des problèmes d'infertilité, selon un rapport de l'Organisation mondiale de la santé, publié en 2023. Soit une personne sur six.

15 %

c'est la part de couples qui connaîtraient des problèmes d'infertilité, selon les données communiquées par les services du centre hospitalier de Bastia.

Les allers-retours, « c'était un parcours du combattant »

Après avoir appris son infertilité, Eva a souhaité entreprendre une procréation médicalement assistée dans une clinique spécialisée à Marseille, faute de possibilité de prise en charge sur l'île. Elle témoigne.

En septembre 2015, Eva (les prénoms ont été modifi-

fiés, ndlr) et son compagnon décident de devenir parents. La jeune femme, qui vient d'entrer dans la trentaine, arrête donc sa contraception. Problème, un an plus tard, elle n'est toujours pas tombée enceinte. « Après plusieurs mois d'examens, les médecins nous ont annoncé que nous ne pourrions pas avoir d'enfant naturellement », se souvient-elle. Déçue mais bien décidée à

devenir maman, Eva choisit d'entreprendre une procédure de procréation médicalement assistée dans une clinique spécialisée à Marseille.

« Le sac toujours prêt »

Le « parcours de combattant » commence par un premier rendez-vous sur place, puis un deuxième le mois suivant. « En plus du

poids psychologique de la mauvaise nouvelle, il faut ajouter les angoisses liées à l'organisation des trajets », souligne-t-elle. Si la procédure se poursuit à distance, en l'occurrence depuis Ajaccio, Eva doit subir, sur une période de 15 jours, une injection d'hormones quotidiennes, puis une prise de sang et une échographie tous les deux jours. Les résultats sont transmis à la

clinique marseillaise. « En fonction de ceux-ci, ils estiment quel est le bon moment pour effectuer l'insémination artificielle », explique Eva.

Un soir, le couple apprend que ce fameux bon moment est arrivé et qu'ils devront être, dès le lendemain, dans les locaux de la clinique : « Nous étions à la merci d'un simple coup de fil, le sac était toujours prêt. Et il fallait trouver un vol en dernière

minute. Du côté professionnel, j'ai eu la chance d'avoir un employeur compréhensif, qui m'a accordé une absence. » Ce stress du départ, Eva et son compagnon le vivront trois fois. « En 2017, au terme de trois procédures d'injections et de deux inséminations, je tombe finalement enceinte. Le parcours aura duré six mois. » Lucas, son fils, naît le 22 mai 2018.

M. S.